

Éditer

Histoire des anonymes : où l'on interrogera le marmonnement du monde.

En 1973, Michel Foucault publiait dans la collection « Archives », dirigée par Pierre Nora et Jacques Revel chez Gallimard, les mémoires d'un parricide du nom de Pierre Rivière qui avait fait l'objet, l'année universitaire précédente, de son séminaire restreint au Collège de France. Quatre ans plus tard, il préfaçait le texte d'un libertin anglais intitulé *My Secret Life* qu'il avait évoqué dans le premier tome de son histoire de la sexualité, *La Volonté de savoir*, paru l'année précédente, et auquel il consacra dans *Le Monde des livres* un long article, « L'Occident et la vérité du sexe ». En 1978, inaugurant une nouvelle collection chez Gallimard qu'il avait appelée « Les vies parallèles », Foucault publiait les mémoires d'une hermaphrodite, Herculine Barbin dite Alexina B. Enfin, en 1980 paraissait en France dans la revue *Arca-die* la préface qu'il avait rédigée pour l'édition anglaise de ce même texte. Ces récits ont en commun d'avoir été écrits au XIX^e siècle à la première personne du singulier par des auteurs anonymes dont la particularité est d'avoir eu une attitude ou un comportement déviants (le crime, l'hermaphrodisme et le libertinage).

Revenir sur ces textes et sur les lectures plurielles que Michel Foucault en proposa c'est, d'une part, rele-

ver que ces trois récits ont fait l'objet d'un traitement particulier de sa part : pour chacun d'eux, il a fait œuvre d'éditeur ; et d'autre part, c'est remarquer que Foucault a manifesté à leur égard une fascination, une stupéfaction due en particulier à leur beauté, et qu'il a cherché à travers eux à interroger le statut de la littérature personnelle dans nos sociétés.

Si ces textes forment à nos yeux un corpus cohérent au regard de l'œuvre de Foucault, c'est que l'intérêt que le philosophe leur porta tient aussi au fait que derrière la cohérence de genre, d'esthétique, ils témoignaient à ses yeux, par leurs histoires et leurs statuts différents, s'agissant notamment de leur mode de production et de l'histoire de leur lecture, de ce qu'il nomma dans *Surveiller et punir* le « pouvoir d'écriture ». Ces trois textes participent à des degrés différents de la mise en écriture de l'individu anormal ; ils sont les signes d'une valorisation de cette parole au cours du XIX^e siècle.

Si la relecture conjointe de ces trois travaux de Michel Foucault me paraît nécessaire, c'est que, bien que chacun de ces textes fasse l'objet d'une analyse spécifique, ils permettent de mettre en évidence une lecture foucauldienne de la littérature ordinaire dont de nombreux travaux, tant historiques que littéraires, menés depuis une quinzaine d'années sont issus. En outre, alors qu'une édition intégrale de *My Secret Life* est maintenant disponible¹, et qu'existe une édition de poche de *Moi, Pierre Rivière...* et d'*Herculine Barbin*, cette relecture permet de souligner un aspect de l'œuvre de Michel Foucault trop souvent oublié : celui d'éditeur, de découvreur de textes pourrait-on dire. Plus encore, il s'agit de réfléchir au formidable succès que ces textes connaissent aujourd'hui grâce et à partir des analyses qu'il en fit.

En deçà de la littérature

Si Foucault s'est intéressé à ces textes, c'est parce qu'ils entretenaient selon lui des liens problématiques avec la littérature. À travers eux, il voulait interroger la notion de littérature, non de l'intérieur mais de l'extérieur : quel est le seuil à partir duquel un discours – que ce soit celui d'un malade ou d'un criminel... – commence à fonctionner dans le champ qualifié de « littéraire » ? Il souhaitait saisir le mouvement, le petit processus, par lesquels un type de discours non littéraire, négligé, oublié aussitôt que prononcé, entre dans le champ de la littérature². L'intérêt de Foucault pour ces textes de déviants du XIX^e siècle tient donc au fait qu'ils n'appartenaient pas à la littérature de leur époque, qu'ils étaient en quelque sorte en sa marge.

Foucault présente ainsi les mémoires de Pierre Rivière comme étant très proches de l'oral ; Rivière aurait imaginé son texte, l'aurait mémorisé puis, à la demande du magistrat, l'aurait inscrit noir sur blanc. Il est d'ailleurs intéressant que Foucault, dans le texte qu'il lui consacre, *Des crimes qu'on raconte*, évoque la culture populaire et les feuilles volantes comme point de comparaison pour lire le mémoire de Rivière. Selon Foucault, les mémoires de Rivière, emprunt de cette culture du fait divers, relèverait d'une écriture double : l'une d'un récit objectif des événements fait par une voix anonyme, l'autre de « la complainte » du criminel. Le rapprochement que fait Foucault entre le texte de Rivière et la complainte chantée du criminel me semble révéler le statut marginal d'un texte qui se situe à la limite de la littérature. La mémoire, la parole et le geste d'écrire se confondent dans le discours de Rivière.

S'agissant des souvenirs d'Herculine Barbin, le philosophe montre bien qu'ils sont issus d'une pratique d'écriture relativement commune dans les pensionnats de jeunes filles du XIX^e siècle³. Pour Foucault en effet, l'écriture d'Herculine se caractérise par « un style élégant, apprêté, allusif, un peu emphatique et désuet qui était pour les pensionnats d'alors non seulement une façon d'écrire, mais une manière de vivre ».

Le cas de *My Secret Life* est un peu différent. Foucault semble avoir été surtout intéressé par la proximité de ce texte avec le discours médical sur la sexualité au XIX^e siècle ; même s'il évoque à son propos Rétif de la Bretonne et Sade, il lui semble que c'est plutôt vers Krafft-Ebing et son « intérêt quasi entomologique pour les pratiques sexuelles, leurs variantes et tout leur disparate » que tend le journal de cet Anglais. Dans la préface qu'il lui consacra, il fait d'ailleurs un second parallèle, non plus cette fois avec la littérature médicale, mais avec la psychanalyse et Freud : « Il vaudrait peut-être la peine de comparer ce qu'ils disent. »

Autrement dit, ni le récit de Rivière, ni les *Souvenirs* d'Alexina, ni même le journal de l'anonyme anglais ne sont présentés par Foucault comme appartenant à la littérature ; mais ils occupent des espaces périphériques : ceux de l'oralité, de l'écriture comme exercice moral et enfin ceux du savoir scientifique.

Mais si Foucault travailla sur ces textes, c'est aussi parce qu'à travers leurs scripteurs se pose la question de l'auteur, au sens où il avait défini ce terme dans *L'Ordre du discours*. Pour lui, en effet, s'il est absurde de nier l'existence de l'individu écrivant et inventant, depuis une certaine époque au moins, « l'individu qui se met à écrire un texte à l'horizon duquel rôde une œuvre possible

reprend à son compte la fonction de l'auteur : ce qu'il écrit et ce qu'il n'écrit pas, ce qu'il dessine, même à titre de brouillon provisoire, comme esquisse de l'œuvre, et ce qu'il laisse, va tomber comme propos quotidiens, tout ce jeu de différences est prescrit par la fonction auteur, telle qu'il la reçoit de son époque, ou telle qu'à son tour il la modifie ». Et Foucault d'ajouter que « le principe de l'auteur limite le hasard du discours par le jeu d'une identité qui a la forme de l'individualité et du moi ».

Or aucun des scripteurs de ces trois textes ne correspond à cette définition de l'auteur. À la différence de Lacenaire qui, dit Foucault dans un entretien aux *Cahiers du Cinéma*, a commis « tout un tas de petits crimes, moches, en général ratés, pas glorieux du tout mais qui est arrivé par un discours, d'ailleurs fort intelligent, à faire exister ces crimes comme de véritables œuvres d'art, à faire exister le criminel, c'est-à-dire lui, Lacenaire, comme étant l'artiste même de la criminalité », Pierre Rivière a commis « un crime vraiment extraordinaire, mais qui a été relancé par un discours tellement plus extraordinaire encore, que le crime finit par ne plus exister ». Ce qui intéresse Foucault dans le cas Rivière, c'est que le meurtre et le récit sont consubstantiels. « Dans le comportement de Rivière, mémoire et meurtre ne s'ordonnent pas selon une succession chronologique simple : crime puis récit. Le texte ne relate pas le geste ; mais de l'un à l'autre, il y a toute une trame de relations : ils se soutiennent, ils s'emportent l'un l'autre, dans des rapports qui n'ont pas cessé de se modifier. »

S'agissant d'Herculine comme du libertin anglais, là aussi le jeu d'identification à l'auteur est brouillé. Dans *Les Souvenirs* d'Herculine, il y a une anonymisation implicite du texte : Foucault précise dans les notes que le

prénom de Camille, prénom adopté pour la narration, semble avoir été « une convention inventée soit par Tardieu, quand il publia les souvenirs d'Alexina, soit plus vraisemblablement par elle-même, ce qui laisse supposer qu'elle songeait à des lecteurs éventuels ». Quant au scripteur de *My Secret Life*, il a consciencieusement pris soin de gommer tous les signes qui permettraient de l'identifier. Jean-Jacques Pauvert, dans la préface qu'il a consacrée à ce texte montre qu'aujourd'hui encore, malgré de nombreuses recherches, l'auteur de ce texte demeure anonyme. Il est un autre niveau auquel ces deux textes ne peuvent être considérés comme les œuvres d'auteurs au sens où Foucault définissait cette fonction : Foucault montre en effet que lorsque Alexina rédige ses souvenirs, une fois découverte et établie sa nouvelle identité et quelque temps avant son suicide, elle se considère toujours sans sexe certain, mais elle est privée des délices qu'elle éprouvait à n'en pas avoir. Écrire ainsi ses souvenirs, c'était pour elle retrouver une dernière fois les tendres plaisirs que provoque la non-identité sexuelle.

De même, l'anonyme qui tint le journal de ses exploits sexuels pendant une vingtaine d'années ne le faisait pas comme un auteur de littérature érotique ; pour cet Anglais qui n'a pas laissé de nom, il s'agissait, nous dit Foucault, d'utiliser ce journal – soit qu'il le relise à haute voix, soit qu'il l'écrive à mesure – dans le déroulement de nouvelles expériences sexuelles, selon les règles de certains plaisirs étranges où « lire et écrire » auraient un rôle spécifique. Et Foucault d'ajouter dans la préface qu'il lui consacra en 1977, qu'il serait content d'apprendre que son auteur n'avait lu aucun livre, qu'il ne savait même pas ce que c'était (comme le sien le

montre bien), qu'il méprisait l'écriture ou que du moins il n'y prêtait pas attention, et « que de toutes ces phrases alignées il ne faisait qu'un usage instrumental, physiologique, excitateur, strictement corporel, qu'il se les préparait avant l'amour, qu'il les humait pendant et qu'après, il allait les chercher au fond de sa mémoire à la manière d'un parfum ».

Selon Foucault, ces trois textes se situent donc en deçà de la littérature ; de par le genre utilisé, le statut de leur narrateur et leur fonction interne, ces autobiographies sont, si l'on peut dire, un degré zéro de la littérature.

En outre, ce qui intéressa sans doute le philosophe dans ces textes, c'est qu'ils avaient été édités dans un cadre qui n'était pas traditionnellement celui des textes littéraires. Rappelons que le mémoire de Rivière, comme celui d'Herculine, furent publiés dans un cadre médical. Le texte de Rivière parut pour la première fois dans les *Annales d'hygiène publique* en 1836, tandis que c'est Tardieu qui, en 1874, révéla les souvenirs d'Herculine dans la seconde partie de son essai sur la *Question médico-légale de l'identité dans ses rapports avec les vices de conformation des organes sexuels*. Dans une moindre mesure, *My Secret Life* connut aussi une histoire curieuse : il fut imprimé à une dizaine d'exemplaires, ne fut jamais mis en vente et finit par échouer chez quelques collectionneurs. En publiant ces textes, en les questionnant, Foucault mettait au jour une activité propre à nos sociétés, qui consiste à faire circuler des récits ; il saisissait ces circuits parallèles à la littérature.

Dans cette perspective, il faut relever qu'avant leur publication par Foucault, ces trois textes ne connurent aucun succès ; ils demeurèrent dans le silence, à la

seule exception des souvenirs d'Herculine, qui inspirèrent deux textes romanesques à la fin du XIX^e siècle : une nouvelle de Panizza, *Scandale au couvent*, et un roman médico-pornographique de Dubarry, *L'Hermaphrodite*. Or c'est précisément cet oubli qui intéressa Foucault. Il cherchait en effet à comprendre en contrepoint de ces textes ignorés pourquoi dans une société certains textes font l'objet d'une sacralisation et se mettent à fonctionner comme « littérature ».

Ainsi, la lecture de cette « mauvaise » littérature apparaît comme un moyen pour Foucault de saisir les différentes règles qui régissent le champ littéraire.

Le je captif

La lecture de la littérature médicale à laquelle appartiennent les dossiers sur Pierre Rivière et sur Herculine Barbin met en lumière, à partir du milieu du XIX^e siècle, la place importante qui fut donnée dans le discours sur la déviance, non seulement à l'histoire individuelle, mais aux récits que les principaux intéressés – criminels, prostituées, aliénés, invertis et toxicomanes – pouvaient faire de ces existences. L'histoire de cette mise en parole de ceux qui jusque-là étaient restés en deçà du seuil de description reste à écrire. Le regard, l'écoute et la description de l'existence de l'individu anormal ont en effet adopté simultanément des formes différentes qu'il conviendrait d'analyser en détail à partir de leur cadre institutionnel principal : l'expertise. Par ce biais, on s'est efforcé de reconstituer la vie d'individus à partir des témoignages de leurs parents et connaissances ; les

interrogatoires et les entretiens oraux furent aussi les sources de nombreuses biographies. Enfin, aux sujets eux-mêmes, fut confiée la rédaction d'écrits autobiographiques. Bien avant les premiers magnétophones, la parole du malade, du criminel ou du marginal a été consignée. Soumis à un rédacteur extérieur, transcrits par un tiers ou rédigés par les protagonistes, ces récits ont participé à la constitution de dossiers documentaires dont certains furent publiés.

Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, les anormaux furent l'un des objets de savoir favoris d'une partie du monde scientifique et le sujet d'une formidable explosion discursive. L'essor de la psychiatrie, la naissance de la criminologie et de la psychologie, l'émergence de savoirs fragiles (l'hypnotisme, l'anthropométrie, la graphologie) d'une part, et la volonté politique de contrôle et de normalisation des classes dangereuses d'autre part – encore qu'il soit certainement artificiel de les distinguer – ont tendu à renforcer l'importance de cette production discursive. Ainsi, tout au long de ce siècle, des revues ont été créées, ont parfois disparu, des enseignements spécifiques ont vu le jour, des thèses ont été soutenues, des congrès internationaux tenus, des sociétés se sont réunies, des éditeurs se sont spécialisés. *Les Archives d'anthropologie criminelle*, *L'Encéphale*, les *Annales médico-psychologiques*, *La Presse médicale*, *La Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière* ou les plus anciennes *Annales d'hygiène publique* participèrent à un immense réseau de communication sur l'anormalité, et avec lui à un extraordinaire pouvoir d'écriture du sujet déviant. Cette volonté de savoir ne s'est pas limitée à la France : en Italie, en Belgique, aux États-Unis, au Brésil, des théories contradictoires ont été émises, des

expériences parallèles menées et des pratiques similaires suivies.

Au sein de ce formidable pouvoir d'écriture dont témoignait cette multitude de discours où s'affrontaient des conceptions différentes – et dont il ne faudrait pas penser qu'aucune distinction n'y est faite entre les criminels, les aliénés, les prostituées, puisque précisément elles se caractérisent par une catégorisation extrême des individus –, la constitution de collections d'écrits autobiographiques et la publication de certains d'entre eux n'étaient pas le fait de toute la communauté médicale. Longtemps utilisée ponctuellement, cette pratique ne fit l'objet d'aucun guide pratique. Les traités de médecine mentale ou les vade-mecum des médecins experts l'encouragèrent, sans pourtant en définir les règles strictes. Mais bien que toujours expérimentale, cette collection de documents fut une pratique à laquelle se livrèrent particulièrement assidûment certains médecins. Outre Lacassagne à Lyon et Lombroso à Turin, le docteur Emanuel Régis joua à Bordeaux un rôle déterminant en collectant auprès de ses collègues et de ses patients un formidable fonds de manuscrits d'aliénés. Ces écrits parurent sous des titres et des rubriques variés et parfois trompeurs : tantôt intitulés *Confession*, *Autobiographie*, *Observation de x par lui-même*, *Auto-observation*, tantôt publiés isolément comme documents dans une rubrique appelée *Variétés*, au sein d'un développement sur tel ou tel aspect de la maladie mentale, de la criminalité, ou encore dans le cadre d'une réflexion sur les troubles du langage.

Illustrés par le portrait photographique du scripteur, ornés de reproductions artistiques de leur auteur, ou présentés en vis-à-vis d'un fac-simile d'une page du

manuscrit original, ces écrits autobiographiques furent publiés sans règles préalables d'édition. Si certains médecins se contentaient d'une brève introduction, d'autres intervenaient dans le développement du texte ou sous la forme de notes de bas de page pour le commenter. Le document était plus rarement donné isolément ; dans plusieurs cas, il constituait une pièce parmi d'autres.

Les fonctions assignées à ce type de documents étaient multiples. Il pouvait s'agir de présenter à la communauté scientifique une pièce énigmatique afin qu'un débat en son sein permette de faire un diagnostic la concernant ; d'apporter une illustration à telle ou telle théorie psychiatrique ou criminologique ; de soumettre une hypothèse nouvelle, ou tout simplement de donner à voir la maladie du point de vue du patient.

Par ailleurs, si tous ces documents émanaient de la rencontre d'un individu ordinaire avec le pouvoir – lors d'un séjour à l'hôpital, en prison ou d'un internement en asile –, ils avaient des origines différentes liées aux modalités de leur collection. D'une part, certains écrits semblaient avoir été spontanés : le rôle du médecin s'était limité à recueillir ces textes, soit directement auprès du malade ou du détenu, soit par l'intermédiaire d'un proche du scripteur (son médecin traitant ou son gardien). C'était en particulier le cas lorsque le scripteur était décédé. D'autre part, ces documents pouvaient avoir été précédemment publiés à compte d'auteur par la famille ou le scripteur lui-même. Il arrivait aussi que les médecins publient des écrits plusieurs années, et parfois même plusieurs siècles, après leur rédaction. Enfin, ces écrits autobiographiques pouvaient résulter de commandes : l'aliéniste ou le criminologue

demandait à l'un de leurs patients ou détenus d'écrire son autobiographie, ou de tenir son journal intime. Il procurait au scripteur le matériel nécessaire à la bonne réalisation de l'exercice, et le texte, une fois terminé, était remis au destinataire. L'analyse du fonds Lacassagne de Lyon nous a permis d'avancer l'hypothèse que, dans ce cas de figure, le rôle du médecin ne se bornait pas à offrir au scripteur des fournitures ; on sait maintenant que dans la majorité des cas, le criminologue intervenait directement sur la rédaction des mémoires en suscitant l'écriture de tel ou tel point resté dans l'ombre.

Bien qu'il soit permis de douter de l'authenticité de la majorité de ces textes – difficile de lever totalement ce doute dans la mesure où les manuscrits originaux ont presque tous disparu –, ils ont tous été présentés par leurs éditeurs comme des écrits autobiographiques originaux. Les discours encadrant ces textes précisaient systématiquement qu'ils n'avaient été soumis ni à une censure, ni à des corrections de style ; mais cette surenchère produisait presque l'inverse de l'effet escompté. Si l'hypothèse d'une imposture totale qui ferait de ces textes de pures fictions doit être écartée, la lecture de manuscrits originaux de criminels conservés à la bibliothèque de Lyon, au sein du fonds Lacassagne, semble indiquer que les textes publiés ont été soumis à une sévère sélection et qu'ils ont été corrigés par leurs éditeurs.

Mais cette question de l'authenticité, dont on a dit l'impossible preuve, n'a que peu d'importance, tout comme d'ailleurs le fait que dans bien des cas les textes publiés ne le soient pas dans leur intégralité. L'intérêt de ce vaste corpus réside en effet d'une part dans ce qu'il témoigne de l'espace que les médecins ont donné à la

parole des silencieux, dans son agencement et dans son montage, et d'autre part dans ce qu'il révèle de l'image qu'ils souhaitaient donner à ces individus « anormaux » à travers cet espace-miroir. En outre, la lecture attentive de ces documents permet de saisir les bribes d'une parole jusque-là tue. Se jouant des règles et des contraintes qui régissaient leur écriture les scripteurs émettaient un certain nombre de protestations et de requêtes. Ainsi, à travers ces textes publiés, une double histoire de la déviance se dessinait ; utilisant la terminologie médicale, les fous, les criminels, les déviants répondaient à leur médecin et à leur juge et constituaient un long discours où venaient se mêler ces voix en un uniforme mais non moins riche marmonnement du monde.

La volonté de savoir

Par les divers travaux qu'il consacra à *Moi, Pierre Rivière*, aux *Souvenirs d'Herculine* et à *My Secret Life*, Foucault a, me semble-t-il, remarquablement exposé comment la constitution de cette grande collection d'écrits a été rendue possible. Loin de constituer des parenthèses entre ses travaux théoriques, la lecture qu'il fait de cette « mauvaise » littérature me paraît s'inscrire totalement dans son œuvre d'alors : *Surveiller et punir* et *La Volonté de savoir*, mais aussi « La Vie des hommes infâmes ».

Il faut d'emblée rappeler que ces trois textes ne sont pas contemporains ; ils couvrent tout le XIX^e siècle : le mémoire de Rivière date de 1836, celui d'Herculine des

années 1860, tandis que l'autobiographie du libertin anglais semble plus tardive, probablement des années 1890. Il ne s'agit donc pas de laisser penser que Foucault commet des anachronismes ou que son analyse est construite sur un amalgame du criminel, de l'hermaphrodite et du libertin. Au contraire, il prend en compte la spécificité de la situation de chacun de ces textes : le mémoire de Rivière intéresse d'abord Foucault parce qu'il y est question de crime – il publiera d'ailleurs l'ensemble des pièces du dossier judiciaire ; sa lecture des souvenirs d'Herculine passe d'abord par un questionnaire sur le sexe comme identité, comme *My Secret Life* est en premier lieu un outil pour comprendre le statut du discours sur la sexualité dans la société victorienne.

De même, il est important de souligner que les conditions de production de ces trois textes ne sont pas les mêmes : Rivière écrit en quelques heures, quelques jours peut-être, le récit de son meurtre du fond de sa cellule après son arrestation ; Herculine rédige probablement ses souvenirs quelques jours avant de se donner la mort dans une chambre du quartier de l'Odéon à Paris, tandis que *My Secret Life* a été rédigé sur une vingtaine d'années, l'auteur anonyme abandonnant sa rédaction puis la reprenant au gré de son envie et de ses occupations. On est donc en présence de trois pratiques distinctes d'écriture : une écriture respectivement circonstancielle, testamentaire et journalière.

Mais l'essentiel, me semble-t-il, est que ces textes soient tous trois, rappelons-le, des autobiographies. Pour reprendre la définition de Philippe Lejeune dans *Le Pacte autobiographique*, ce sont « des récits rétrospectifs en prose que des personnes réelles font de leur propre existence, lorsqu'ils mettent l'accent sur leur vie

individuelle, en particulier sur l'histoire de leur personnalité ». Le terme d'autobiographie fut importé d'Angleterre au début du XIX^e siècle et fut longtemps employé dans deux sens différents : la vie d'un individu écrite par lui-même – telle est par exemple la définition proposée par le Larousse en 1866 – et tout texte dont l'auteur a eu l'intention, secrète ou avouée, de raconter sa vie, d'exposer ses pensées et de peindre ses sentiments – c'est en substance la définition que donne Vapereau dans son *Dictionnaire universel des littératures* en 1876. La première de ces deux définitions qualifie parfaitement le genre auquel appartiennent ces trois écrits.

L'important pour Foucault est donc qu'à un moment donné de notre histoire, le récit de vie à la première personne ait été valorisé, et qu'à travers cette valorisation un regard nouveau sur l'individu, entendu non plus seulement comme un corps mais aussi comme une personnalité ayant une histoire, ait été constitué. Et si la question du genre autobiographique me semble devoir être soulignée, c'est parce que ce dispositif spécifique de mise en écriture de l'homme ordinaire est remarquablement éclairé par différents travaux de Foucault.

Que dit en effet Foucault ? D'une part, dans *La Vie des hommes infâmes*, Foucault montre qu'à une certaine période s'est opérée une prise de pouvoir sur l'ordinaire de la vie. Si, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, « pour des centaines de millions d'hommes, le mal a dû s'avouer en première personne, dans un chuchotement obligatoire et fugitif », à partir de cette période, l'aveu ne sera plus l'agent de ce mécanisme ; il sera remplacé par la dénonciation, la plainte, l'enquête, le rapport, le mouchardage, l'interrogatoire. Foucault ajoute : « Tout ce qui se dit

ainsi s'enregistre par écrit, s'accumule, constitue des dossiers et des archives. » Foucault cherche donc à dévoiler la genèse du « pouvoir d'écriture », qui prend tout son essor au cours du XIX^e siècle. Les textes de Rivière, d'Herculine ou de l'anonyme anglais sont, si l'on peut dire, de lointains héritiers des lettres de cachet, dans la mesure où, comme l'écrit Foucault, ils sont le signe d'un nouvel « art du langage dont la tâche n'est plus de chanter l'improbable, mais de faire apparaître ce qui n'apparaît pas – ne peut pas ou ne doit pas apparaître : dire les derniers degrés, et les plus ténus, du réel ». Foucault considère que ce nouvel impératif va constituer « l'éthique immanente au discours littéraire de l'Occident ». Cette injonction à « débusquer la part la plus nocturne et la plus quotidienne de l'existence », le devoir de dire le plus commun des secrets, va dessiner ce qui est la ligne de pente de la littérature depuis le XVII^e siècle.

Dans *Surveiller et punir*, Foucault montre qu'au cours du XIX^e siècle un formidable « pouvoir d'écriture » a fonctionné à partir de la pratique de l'examen. L'examen, écrit-il, « est au centre des procédures qui constituent l'individu comme effet et objet de pouvoir, comme effet et objet de savoir. C'est lui qui, en combinant surveillance hiérarchique et sanction normalisatrice, assure les fonctions disciplinaires de répartition et de classement, d'extraction maximale des forces et du temps, de cumul génétique continu, de composition optimale des aptitudes. Donc de fabrication de l'individualité cellulaire, organique, génétique et combinatoire. Avec lui se ritualisent ces disciplines qu'on peut caractériser d'un mot en disant qu'elles sont une modalité de pouvoir pour qui la différence individuelle est pertinente ». Ainsi, « toutes les sciences, analyses ou pratiques à radical « psycho »

ont leur place dans ce retournement historique des procédures d'individualisations ». Et Foucault à nouveau de se référer à des catégories littéraires : « Et si depuis le fond du Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui "l'aventure" est bien le récit de l'individualité, le passage de l'épique au romanesque, du haut fait à la secrète singularité, des longs exils à la recherche intérieure de l'enfance, des joutes aux fantasmes, s'inscrit lui aussi dans la formation d'une société disciplinaire. (...) *Le Roman de la rose* est écrit aujourd'hui par Mary Barnes ; à la place de Lancelot, le président Schreber. » Car, selon lui, « les procédés disciplinaires abaissent le seuil de l'individualité descriptible et font de cette description un moyen de contrôle et une méthode de domination ». Ainsi, l'enfant, le fou, le condamné deviendront de plus en plus facilement, à partir du XVIII^e siècle, l'objet de descriptions individuelles et de récits biographiques. Et pour Foucault, cette mise en écriture des existences réelles, qui n'est plus une procédure d'héroïsation, fonctionne comme procédure d'objectivation et d'assujettissement. Ainsi, ce vaste corpus, tout comme la chronique des rois ou l'épopée des grands bandits populaires, relève d'une certaine fonction politique de l'écriture.

Grâce à cet appareil d'écriture, l'examen ouvre deux possibilités corrélatives : la constitution de l'individu comme objet descriptible, analysable, et d'autre part « la constitution d'un système comparatif qui permet la mesure de phénomènes globaux, la description de groupes, la caractérisation de faits collectifs, l'estimation des écrits des individus les uns par rapport aux autres, leur répartition dans une population ».

Dans *La Volonté de savoir*, revenant sur ce formidable pouvoir d'écriture, Foucault explique à propos de la

science du sexe qu'elle a pris appui sur le rituel de l'aveu. Une double articulation s'est donc opérée : celle de la production de la vérité sur le vieux modèle juridico-religieux de l'aveu et celle de l'extorsion de la confiance sur les règles du discours scientifique. Cette rencontre apparemment improbable a été rendue possible par une série de procédés par lesquels cette volonté de savoir relative au sexe a fait fonctionner les rituels de l'aveu dans les schémas de la régularité scientifique qu'illustrent parfaitement les différents mémoires de malades, d'aliénés ou de criminels. Il s'agit entre autres d'une codification clinique du « faire parler », de la méthode de l'interprétation et de la médicalisation des effets de l'aveu. Il me semble que ces analyses à propos de la question de la sexualité ont aussi leur pertinence pour l'ensemble des productions de textes autobiographiques d'anormaux au XIX^e siècle.

En outre, dans ce même livre, Foucault montre que ce dispositif de mise en écriture a généré un nouveau plaisir. L'intérêt des criminologues et des médecins pour ces textes met au jour tout un plaisir de lire, d'interroger le sexe, de collectionner les discours, de les commenter et de les interpréter, en constituant ce qu'il nomme la « Grande archive du plaisir », et que l'on pourrait qualifier plus généralement de « Grande archive de la déviance ». De même, les textes d'Herculine Barbin ou du libertin anglais dévoilent ainsi ce que Foucault appelle « un plaisir à la vérité du plaisir, plaisir à la savoir, à l'exposer, à la découvrir, à se fasciner de la voir, à la dire, à captiver et à capturer les autres par elle ». Nul ne peut lire aujourd'hui ces mémoires sans ressentir cette jubilation du narrateur dans la peinture de sa sexualité, de son identité ou de son crime.

Ce plaisir de s'écrire, d'écrire son sexe ou son crime est tel qu'il faudrait un jour, à partir des textes de Rivière, d'Herculine, ou de *My Secret Life* et de bien d'autres encore – je pense notamment aux multiples autobiographies de voleurs, de criminels ou, s'agissant du sexe, aux *Souvenirs érotiques d'un anonyme russe* et au *Roman de l'inverti-né* – réfléchir à l'histoire de ce plaisir d'écrire son identité marginale ; plaisir que notre société n'a, depuis le XIX^e siècle, cessé d'encourager.

Philippe Artières

Notes

1. Aux éditions Stock.
2. *Le Monde*, 6 septembre 1986, entretien avec Roger-Pol Droit.
3. Cf. les travaux de Philippe Lejeune, en particulier *Le Moi des demoiselles*, Paris, Le Seuil, 1993.
4. *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 1971.